

- 15 Ordonnance du Roi, du 22 juillet 1845, sur l'exercice et les manoeuvres de bataillons des chasseurs d'Orléans. 1^{re} partie. École du soldat et de peloton, instruction pour les tirailleur.
- Verlust 16 = 2^e partie. École de bataillon. (2 Bde.) 12. Paris 1845.
 = 1^{re} partie. École du soldat et de peloton. Instruction pour les tirailleurs, avec les modifications proscrites par décision ministérielle du 7. Avril 1852. 12. Paris 1854.